

Une "colle" de campagnard !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Voyez-vous, les Terriens travaillent à leur perte. Figurez-vous que, l'an dernier, leurs gangsters ont voulu « kidnapper » le Bon Enfant et que d'autres m'ont brûlé en effigie sur des places publiques. Quand on en est là...

» Brûler le « Bon Enfant », brûler ce qu'ils ont adoré... Pauvres hommes, que leur restera-t-il dans l'esprit pour le vivifier, s'ils ne croient plus ni à Dieu, ni au Père Noël?... Du vent !... »

— Tous les hommes n'en sont pas là ! Tenez... les Amis du patois...

— Ah ! ces chers Amis... Avec eux, au moins, on la retrouve cette bonne terre vaudoise. Ils ne m'ont pas renié, moi, ni Lui d'ailleurs ! Et si quelques-uns vont en Jeep dans leurs sentiers en dérupite, ils ne croient pas que c'est arrivé et continuent de respecter leur passé, leurs traditions... C'est pour eux et leurs cradzets que je viens encore sur terre. Dites-le leur bien, et pour l'an qui vient, souhaitez-leur santé et respect ! Eux seuls savent encore prendre le temps qui vient avec le sourire et pourtant, Dieu sait que le temps ne leur est pas toujours favorable.. Mais leur progrès à eux, c'est de continuer à y croire en un siècle qui n'y croit plus...

L'âne du Bon Enfant poussa alors un « hi-han ! » sonore...

— Voyez, il m'approuve... Pas si bêta, les ânes ! R. Molles.



Illustrations obligeamment prêtées par l'ADIL.

Une « colle » de campagnard !

Un paysan avait parié qu'il était plus fort en droit que tous les avocats réunis. Voici la question qu'il leur posa : « Si un canard va pondre un œuf dans une ferme, à qui appartient l'œuf ? Au propriétaire de l'immeuble ou au propriétaire du canard ? »

Les avocats, prenant des airs graves et après mûre réflexion, répondirent :

— L'œuf appartient au propriétaire du canard !

— Ah ! répond le paysan, vous en êtes bien sûrs ?

— Absolument certains !

— Alors, vous avez déjà vu des œufs pondus par un canard ?

BIEN CONSEILLÉ

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

BIEN ASSURÉ

Tél. 22 61 21